



**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR.
LUNDI 11 SEPTEMBRE 2023- SALLE CARD DE DUMBEA**

Lundi 11 septembre 2023 - début des travaux à 18h00 - fin des travaux à 20h00.

Appel nominal par le président

Présents :

- | | |
|----------------------|------------|
| • Jean Claude Robin | Président |
| • Stéphane Delande | Membre |
| • Sandie Freulon | Trésorière |
| • Anako Cholière | Membre |
| • Charlotte Priouret | Membre |
| • Marianne Brou | Membre |

Absents Excusés :

- | | |
|--------------------|--------------------|
| • Cyril Huet | Secrétaire général |
| • Sandrine Ladrech | Membre |

Cadre Technique de ligue

- | | |
|-------------------|-----|
| • Stéphane Tichon | CTL |
|-------------------|-----|

Secrétaire de séance :

- | | |
|--------------------|----------------------|
| • Alisson Mavaetau | Assistante Comité NC |
|--------------------|----------------------|

Ordre du jour

1. Validation du PV du comité directeur du 03 aout 2023.
2. ANS – répartition des subventions.
3. Retour sur déplacement de Marianne Brou -Coupe du monde eau libre.
4. Congrès des clubs.
5. Actions ligue (formation).
6. Modification des dates compétitions, suite retour FFN.
7. Ré-affiliation club de ligue.
8. Questions diverses

Préambule

Le président souhaite la bienvenue à Stéphane Tichon, qui a pris ses fonctions le 1^{er} septembre 2023 en qualité de conseiller technique de ligue. Le comité directeur est heureux de cette nomination pour accompagner l'ensemble des actions de notre discipline. Stéphane a sollicité l'ensemble des clubs pour les rencontrer et connaître leurs attentes en matière d'accompagnement et de développement.

1. Validation du comité directeur du 03 août 2023.

Le procès-verbal du comité directeur du 3 août 2023 est approuvé à l'unanimité.

2. ANS – répartition des subventions

Au titre de la demande des financements territoriaux de l'ANS 2023, effectuée sur le compte Asso, la ligue de natation a reçu l'accord de subvention d'un montant de 25 802 euros pour les actions suivantes :

• Officiel en Immersion	2 095 euros
• Championnats de France Open d'été	5 866 euros
• Championnats de Nouvelle-Zélande par Catégorie d'âge	2 514 euros
• Championnat de Nouvelle- Zélande de Natation Artistique	2 514 euros
• Championnats de France Benjamins	4 190 euros
• Championnats de France Juniors 25m	4 190 euros
• Mise en place des formations Fédérales BF1-2-3- et formation continue	4 433 euros

La ligue, à travers son compte Asso, porte les projets de déplacement des clubs qui en font la demande, pour cette année 2023, seul le club de Dumbéa a fait parvenir sa demande soit :

- Championnats de France Open été	5 866 euros
- Championnats de Nouvelle -Zélande par Catégorie d'âge	2 514 euros
- Championnat de Nouvelle-Zélande de Natation Artistique	2 514 euros
- Championnats de France Benjamins	4 190 euros
- Championnats de France Juniors 25m	4 190 euros

- Le comité directeur valide la répartition des sommes allouées au club de Dumbéa Natation sur les déplacements déjà réalisés à ce jour :

- Championnats de France Open été
- Championnat de Nouvelle -Zélande par Catégorie d'âge

Le versement sera effectué à réception de la part du club de Dumbéa Natation d'une facture pour chacun des déplacements, accompagnée du bilan financier et des justificatifs.

Le président souligne que pour les déplacements non effectués, la ligue devra reverser la subvention à l'ANS.

3. Retour sur déplacement de Marianne Brou -Coupe du monde eau libre

Mme Brou Marianne, responsable des officiels et de la formation, a effectué un déplacement à Paris pour officier à l'occasion de la coupe du monde eau libre prévue à Paris le 2 août 2023.

Cette compétition internationale devait se tenir sur le site de l'épreuve eau libre des JO de 2024, et servir de répétition et de sélection pour les officiels retenus aux JO de Paris.

Marianne souligne, que malgré l'annulation de la compétition pour cause de qualité de l'eau non favorable à la compétition (présence de bactéries), l'organisation a maintenu la pratique des officiels, en utilisant des kayakistes faisant office de nageurs. Cette mise en pratique a permis d'identifier les difficultés, de se familiariser avec les équipements et d'effectuer les ajustements techniques nécessaires.

Parmi l'ensemble des officiels présents, l'organisation a choisi huit officiels (plus un remplaçant), comme officiels internationaux, qui seront présents aux Jeux Olympiques.

Marianne informe qu'elle a été retenue sur la liste des officiels pour l'épreuve d'eau libre des JO 2024. Word Aquatic, doit de son côté apposer son tampon, pour valider définitivement la liste.

À noter, que à la suite de ce déplacement, la FFN a demandé à Marianne de former les officiels « eau libre » de la Fédération Tahitienne de Natation. Cette formation a eu lieu en visioconférence très récemment.

Marianne précise qu'elle a obtenu sa certification Word Aquatic, et remercie la ligue pour la prise en charge de ce déplacement.

Le président et les membres du comité directeur félicitent Marianne pour sa certification et son parcours de bénévole qui fait honneur à notre natation.

4. Congrès des clubs.

Le 7 octobre prochain, la ligue calédonienne de natation souhaite organiser son 2ème congrès au CISE de Koutio entre 8h30 et 16h.

Celui-ci s'adressera à l'ensemble des acteurs investi pour la natation en Nouvelle-Calédonie : dirigeants, membres des comités directeurs, officiels A et B, éducateurs/entraîneurs bénévoles, patentés et salariés

Programme prévisionnel :

- 🚪 8h30-9h : Café d'accueil
- 🚪 9h-10h30 : Projet de l'olympiade 2023-2027, nos ambitions collectives
- 🚪 10h45-12h : Intervention extérieure
- 🚪 12h-13h30 : Pause déjeuner prise sur place et offerte par la ligue
- 🚪 13h30-15h : Travail en atelier par thématique
- 🚪 15h15-16h : restitution et synthèse de la journée

À cet effet, une salle du CISE est réservée, des devis pour la prestation du café d'accueil et des repas (cocktail déjeunatoire) sont en cours.

Le comité directeur valide l'organisation de ce 2ème congrès des clubs.

5. Actions ligue (formation).

Stéphane Tichon présente les différentes actions de formation que la ligue souhaite mettre en place pour la fin 2023 et l'année 2024 ainsi que les modes de financement

- Éducateur Aisance Aquatique 16 au 20 octobre 2023
- Éducateur NFS
- Le Moniteur Sportif Natation (MSN) avec les BF1, 2 et 3
- La formation continue des BF

- L'UC manquante du BPJEPS AAN
- Le BNSSA pour les bons nageurs
- CAEPMNS en 2024

Stéphane expose aux membres du comité directeur, que ces actions pourront être financées à travers plusieurs organismes ;

- ⇒ Le FIAF. (Fonds Interprofessionnel d'Assurance Formation)
- ⇒ Un partenariat avec le CTOS pour la mise en place des formations, afin de bénéficier du numéro de déclaration d'Organisme de Formation et émarger au FIAF.

À l'issue de la présentation, Stéphane souhaite avoir l'aval du comité directeur pour la mise en place de la 1^{ère} action de formation des Educateurs Aisance Aquatique (AA), qu'il souhaite programmer du 16 au 20 octobre 2023. Stéphane explique qu'à ce jour, la formation, de l'Aisance Aquatique, semble être la plus pressante à mettre en place.

Pour ce faire, la fédération de natation de Tahiti, bien plus en avance sur la formation AA, est favorable à venir dispenser la formation, via son instructeur.

Les frais liés au déplacement, ainsi que les heures effectuées par le formateur, seront pris en charge par la ligue, sur la subvention octroyée par l'ANS (4 433 euros) le coût de la formation facturée et une aide de la FFN.

Le comité directeur valide le plan de formation 2023/2024 de la ligue, ainsi que la venue du formateur Aisance Aquatique de Tahiti, identifié en la personne de Madame Melissa PAYEN.

Le CD valide les dépenses du séjour du 14 au 21 octobre 2023 ;

- ⇒ Billet d'Avion ; 120 250 xpf avec l'Agence Pacifique Lagon voyage
- ⇒ Hôtel le Stanley ; 72 660 xpf
- ⇒ Transport ; Stéphane Tichon s'occupe de véhiculer le formateur
- ⇒ Formateur ; devis à recevoir pour les heures effectuées.

6. Modification des dates compétitions, suite retour FFN,

La ligue a sollicité le cercle des compétences de la FFN, pour qu'elle l'autorise à anticiper la tenue des Interclubs les samedi 28 et dimanche 29 octobre, soit une semaine avant la date initiale de la période ouverte. La ligue a aussi interrogé le Cercle des compétences pour que la période entre le 15 septembre et le 15 novembre, soient officiellement qualifiables, si des temps sont réalisés pour les CDF (Benjamins entre autres).

Par mail, la FFN a donné son avis favorable sur l'ensemble des demandes :

- ⇒ Période de qualification pour les benjamins (France et CDF) sur les compétitions suivantes :
 - 🚩 30 septembre et 1^{er} octobre : meeting international de Nouméa (ONN).
 - 🚩 21 octobre : 4^{ème} étape du circuit 25m (il est cependant demandé de proposer un programme plus étendu pour les benjamins tout en gardant le principe du circuit pour les autres sur ce point le CD demande à la commission sportive de ne pas rajouter d'épreuves au programme de la compétition déjà bien chargé.
- ⇒ 28 et 29 octobre : Interclubs TC, anticipation accordée.
- ⇒ 9 et 10 décembre 2023 Championnat NC B25 au CNC (avancé)

7. Ré-affiliation club de ligue.

Le comité directeur valide la ré-affiliation du club de ligue pour la saison 2023/2024.

8. Questions diverses

Immersion Grande Ligue

Alisson MAVAETAU, assistante de direction de la LCN, va effectuer un déplacement en métropole du 13 septembre au 02 octobre 2023, dans le cadre d'une immersion dans une grande ligue (Centre Val de Loire). Outre une mise à jour des compétences extranat, Alison se rendra à l'ERFAN de Tours et participera à la réunion d'organisation des championnats France Elite qui se dérouleront prochainement à Chartres .

Prochain comité directeur lundi 30 octobre 2023 à 18h00.

Le Secrétaire Général



C. HUET

Cyril HUET

Le Président



Jean Claude ROBIN